Vincent Lemieux

Professeur, science politique, Université Laval (1991)

"Le positionnement des partis dans les débats sur l'avenir politique du Québec"

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales" Site web: http://www.uqac.ca/Classiques des sciences sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi Site web: http://bibliotheque.ugac.ca/ Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Vincent Lemieux, "Le positionnement des partis dans les débats sur l'avenir politique du Québec".

Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Réjean Pelletier, Guy Laforest et Vincent Lemieux, **Le Québec et la restructuration du Canada, 1980-1992 : enjeux et perspectives**, chapitre 13, pp. 265-279. Québec : Éditions du Septentrion, 1991, 312 pp.

M. Vincent Lemieux a été professeur de science politique de 1960 à 1992 au département de science politique de l'Université Laval. Maintenant à la retraite de l'enseignement.

[Autorisation formelle accordée au téléphone le 13 août 2004 par M. Vincent Lemieux et confirmée par écrit le 16 août 2004 de diffuser la totalité de ses œuvres : articles et livres. Un grand merci à Mme Suzie Robichaud, vice-doyenne à la recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi pour ses démarches fructueuses auprès de M. Lemieux : Suzie Robichaud@uqac.ca]



liste des publications de M. Vincent Lemieux :

http://www.pol.ulaval.ca/personnel/professeurs/vincent-lemieux.htm http://www.pol.ulaval.ca/documents/publications/pubLemieux.pdf

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points. Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5" x 11")

Édition numérique réalisée le 21 juillet 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

Présentation, par Vincent Lemieux

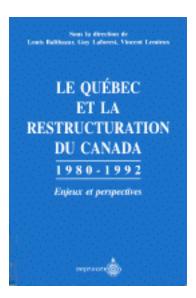
Introduction, par Vincent Lemieux

- 1. Finalités et liens politiques des partis
- 2. Les partis au moment de l'échec du Lac Meech
- 3. Les partis suite aux rapports Allaire et Bélanger-Campeau
- 4. Référendum ou élection : quelques scénarios

Conclusion: un dispositionnement constant

Vincent Lemieux (1991)

"Le positionnement des partis dans les débats sur l'avenir politique du Québec"



Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Réjean Pelletier, Guy Laforest et Vincent Lemieux, Le Québec et la restructuration du Canada, 1980-1992 : enjeux et perspectives, chapitre 13, pp. 265-279. Québec : Éditions du Septentrion, 1991, 312 pp.

Présentation

Retour à la table des matières

Les partis politiques, selon Vincent Lemieux, sont dotés d'une triple finalité : ils se préoccupent de leur identité dans leur composante interne, de leur représentativité dans leur composante publique et de leur autorité dans leur composante gouvernementale. L'impasse canado-québécoise amène l'auteur à se pencher sur les partis dans leur composante gouvernementale extra-sociétale. Les partis politiques du Québec oscillent entre l'alliance, la rivalité et la neutralité avec ceux du Canada. L'auteur analyse le jeu des partis pendant les années Meech et dans la foulée des rapports Allaire et Bélange-Campeau. Il échafaude des scénarios qui varient selon que des élections fédérales viennent précéder ou non les prochaines élections provinciales ou le référendum québécois prévu en vertu de la loi 150. Vincent Lemieux est professeur titulaire au département de science politique de l'Université Laval.

"Le positionnement des partis dans les débats sur l'avenir politique du Québec"

Vincent Lemieux

Introduction

Retour à la table des matières

Pour bien comprendre l'action des partis dans les débats sur l'avenir du Québec, il est utile de concevoir ces organisations comme poursuivant une triple finalité dans le cadre d'une finalité générale qui est de participer de la façon la plus avantageuse possible à la direction du système politique, c'est-à-dire à la gouverne des affaires publiques. Les partis doivent se donner pour cela une identité dans leur composante interne faite d'adhérents, de la représentativité dans leur composante publique faite d'électeurs, et de l'autorité dans leur composante gouvernementale faite d'intervenants intra-sociétaux ou extra-sociétaux. Autrement dit, pour participer efficacement à la direction du système politique les partis doivent contrôler selon leurs préférences les intervenants dans leur composante gouvernementale, les électeurs dans leur composante publique et leurs adhérents dans leur composante interne ¹.

La recherche et l'exercice du contrôle peuvent être conceptualisés au moyen des notions d'alliance, de rivalité et de neutralité, de façon conforme d'ailleurs aux préoccupations des acteurs partisans et des autres acteurs engagés dans l'action politique. Pour les acteurs politiques, en effet, le monde est fait d'alliés, de rivaux

Le cadre conceptuel utilisé dans ce chapitre s'inspire de notre ouvrage, Systèmes partisans et partis politiques (Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1985), ainsi que d'un ouvrage en préparation sur le Parti libéral du Québec au vingtième siècle. Pour ne pas alourdir le chapitre, nous l'avons rédigé sous la forme d'un essai plutôt que sous la forme d'un article scientifique avec références à l'appui.

et de neutres. C'est par le maniement des liens politiques d'alliance, de rivalité et de neutralité que les acteurs partisans cherchent à exercer du contrôle, c'est-à-dire à rendre leurs préférences efficaces dans la poursuite de leurs finalités internes, publiques ou gouvernementales.

Ajoutons que les liens politiques s'établissent entre des entités qui se trouvent à différents niveaux et qui, à un niveau donné, sont en intersection ou non l'une avec l'autre. Ainsi le Québec est inclus officiellement dans le Canada, mais le gouvernement du Québec n'est pas inclus dans le gouvernement central à Ottawa. Le Parti libéral du Québec et le Parti québécois ne sont pas en état d'intersection, mais ils ont des députés qui sont inclus les uns et les autres dans l'Assemblée nationale, etc. Dans l'étude des liens politiques il importe de distinguer les niveaux, ce qu'illustre bien la maxime qui dit : « Moi contre mon frère ; mon frère et moi contre mon cousin ; mon cousin, mon frère et moi contre l'étranger ».

Le positionnement des partis, tel que nous l'entendons, consiste dans le maniement des liens politiques en vue du contrôle. Le début des années 1990 et les débats sur l'avenir politique du Québec qui s'y sont produits fournissent, à cet égard, une riche matière à l'étude du positionnement des deux principaux partis du Québec, le Parti libéral et le Parti québécois. Nous allons étudier ce positionnement pour en montrer le caractère systémique et stratégique à la fois, de façon à mieux comprendre l'action présente et éventuelle des partis dans les débats sur l'avenir politique du Québec. Dans la dernière section du chapitre nous proposerons quelques scénarios ayant trait à la prochaine consultation populaire au Québec, élection ou référendum.

Finalités et liens politiques des partis

Retour à la table des matières

Pour participer efficacement à la direction du système politique les partis doivent, bien sûr, obtenir et maintenir des appuis électoraux. Leur action dans la composante publique est orientée vers la recherche sur le territoire de représentativité pluralitaire, ce qui donne des sièges à l'Assemblée nationale. C'est surtout grâce à ces sièges que les partis peuvent exercer de l'autorité dans la composante gouvernementale.

La recherche et l'obtention d'appuis électoraux peut être conceptualisée aisément au moyen des notions d'alliance, de rivalité et de neutralité. D'une part, les partis « ciblent » des groupes alliés, se donnent parfois des groupes rivaux et ont des liens de neutralité ou d'indifférence envers d'autres groupes. D'autre part, les électeurs eux-mêmes voient les partis en lice comme des alliés, des rivaux ou des neutres. Par exemple, dans les débats constitutionnels du début des années 1990, les groupes anglophones extrémistes sont des rivaux pour le Parti québécois, comme les groupes nationalistes extrémistes, chez les francophones, sont des rivaux pour le Parti libéral. Dans un système partisan bipartiste, les partis n'ont généralement pas avantage à se donner des groupes de rivaux très étendus chez les électeurs, mais beaucoup de ceux-ci n'en voient pas moins l'un ou l'autre des partis comme des rivaux, menaçants par les groupes auxquels ils sont alliés.

Dans la composante gouvernementale, le réseau d'alliés, de rivaux et de neutres où se trouvent les partis, et qu'ils tentent de manier dans la recherche d'autorité décisive, a des traits plus évidents. Les deux principaux partis du Québec sont évidemment rivaux l'un de l'autre dans l'arène gouvernementale, même s'ils peuvent établir entre eux, à l'occasion, des alliances conjoncturelles. Les multiples agents des organismes administratifs sont censés être neutres par rapport aux partis, mais on sait bien qu'ils sont souvent alliés un peu malgré eux du parti ministériel et de ses entourages politiques. Quant aux différents groupes d'intéressés qui cherchent à contrôler les politiques publiques ou les autres décisions gouvernementales, ils sont eux aussi alliés ou rivaux, ou encore neutres par rapport aux partis.

Au Québec, la composante gouvernementale des partis comprend, dans sa dimension extra-sociétale, les autres gouvernements du Canada et leurs partis, et en particulier ceux du gouvernement central. Là encore les partis du Québec manient des liens d'alliance, de rivalité et de neutralité avec ces intervenants, que ce soit pour des fins de représentativité, d'autorité ou d'identité.

La composante gouvernementale, dans ses dimensions intra-sociétale et extrasociétale, est au cœur de notre propos puisque le débat sur l'avenir politique du Québec porte essentiellement sur les nouvelles relations qui doivent être établies entre le gouvernement du Québec et les autres gouvernements du Canada. Nous allons centrer nos analyses sur le positionnement des partis dans cette composante, en montrant que ce positionnement obéit aussi à des préoccupations d'identité dans la composante interne et de représentativité dans la composante publique. Historiquement, au Québec, le gouvernement central du Canada a été défini par les leaders d'opinion et perçu par les électeurs comme devant protéger, mais sans centralisation excessive, les intérêts de ceux qu'on a nommés successivement les Canadiens, les Canadiens français et les Québécois, contre des rivaux de l'extérieur, menaçants pour ces intérêts. L'idéal en est un de co-puissance entre les deux gouvernements, contre l'impuissance ou encore la puissance unilatérale d'Ottawa. Non pas que la promotion des intérêts soit négligée, mais la fonction de protection a été - du moins c'est ce que nous présumons -davantage ressentie que celle de promotion. Au contraire, ce qui est attendu du gouvernement du Québec est plutôt de l'ordre de la promotion que de la protection. Quand le gouvernement central n'est pas perçu comme remplissant sa fonction de protection, ou encore quand il est perçu comme trop centralisateur, le gouvernement du Québec doit par contre assurer une fonction de protection contre la centralisation, ou de promotion compensatoire contre les menaces venant de l'extérieur. Duplessis l'avait bien compris, et René Lévesque aussi, à sa manière.

Dans la composante gouvernementale il y a donc un maniement subtil des liens d'alliance, de rivalité et de neutralité, qui est requis de la part des partis du Québec, avec ou contre les partis et les gouvernements du Canada, surtout quand les débats constitutionnels ont beaucoup de visibilité sur la scène politique.

Dans la composante interne les adhérents du parti sont normalement tous des alliés, mais il peut arriver que des rivalités se développent entre eux, qui menacent l'unité et donc l'identité du parti. Même si cette identité n'est pas, généralement, la principale des trois finalités d'un parti, parce qu'elle est reliée moins directement que les deux autres à la direction du système politique, un parti dont l'identité est menacée arrive difficilement à se donner la représentativité et l'autorité nécessaires pour participer efficacement à la direction du système politique.

Ajoutons que la constitution des alliances est différente d'une composante à l'autre. Dans la composante interne les alliances sont permanentes et généralement internes, entre adhérents à un même parti. Les alliances sont davantage conjoncturelles dans la composante gouvernementale, bien que certaines d'entre elles soient durables. Dans la composante publique les alliances s'expriment surtout au moment des consultations électorales. Elles sont plus discontinues, même s'il est bien connu que certains électeurs s'identifient de façon constante à un parti politique. Il y en aurait cependant moins qu'avant, ce qui n'est pas sans menacer la stabilité des appuis des partis dans leur composante publique.

Les partis au moment de l'échec du Lac Meech

Retour à la table des matières

Quand survient l'échec définitif de l'accord du Lac Meech, à la fin de juin 1990, chacun des deux principaux partis a des problèmes dans l'une ou l'autre de ses composantes. Il réagit à l'événement de façon à ne pas aggraver ces problèmes, ou mieux à les résoudre par un maniement approprié des liens politiques.

Le Parti libéral a misé gros dans l'accord du Lac Meech. La réussite de J'accord lui aurait permis d'améliorer son positionnement dans chacune des composantes. À l'intérieur du parti les alliances entre nationalistes et ce qui restait des fédéralistes non-francophones, après l'adoption de la loi 178 sur l'affichage commercial, auraient été raffermies. Dans la composante gouvernementale le Parti libéral aurait fait la preuve qu'une alliance franche avec le gouvernement central et les autres gouvernements provinciaux permettait d'obtenir arrangement que le gouvernement du Parti québécois n'avait pas réussi à obtenir par la rivalité, tempérée, il est vrai, d'alliance conjoncturelle avec d'autres gouvernements. Dans la composante publique, étant donné qu'une majorité d'électeurs du Québec approuvait l'accord, son adoption n'aurait pu que faire augmenter le nombre des alliés électoraux du Parti libéral.

La réaction de Robert Bourassa à l'échec de l'accord fut habile. En déclarant de façon solennelle que les Québécois demeuraient maîtres de leur destin, il se positionnait de façon avantageuse devant l'électorat. En ajoutant que désormais le Québec ne négocierait qu'à deux, avec le gouvernement central, et non plus à onze, il cherchait à maintenir une alliance qui l'avait bien servi avec le gouvernement conservateur, tout en manifestant de la neutralité sinon de la rivalité envers les provinces, rendues responsables de l'échec de l'accord. En insistant sur la nécessité d'assurer la sécurité économique des Québécois dans une union économique forte avec le reste du Canada, il rassurait les adhérents fédéralistes de son parti, tout en maintenant sa rivalité contre le Parti québécois, pour qui l'union économique n'a pas un caractère de nécessité absolue.

Pour ce parti l'échec de l'accord favorisait de façon extraordinaire sa principale proposition gouvernementale, soit l'accession du Québec au statut d'Etat souverain. Les sondages allaient d'ailleurs montrer une augmentation considérable de l'appui à la souveraineté, à partir de juin 1990. Dans certains sondages cet appui dépassait même les 70%. Selon ce que nous avons posé plus haut, les électeurs comptaient sur le gouvernement du Québec pour leur assurer une sécurité contre les rivaux de l'extérieur. Dans un premier temps tout au moins, l'appui du Parti québécois n'augmentait pas pour autant, comme si beaucoup de partisans de la souveraineté faisaient confiance à Robert Bourassa pour y accéder.

Depuis l'arrivée de Jacques Parizeau à la direction du Parti québécois, il n'y avait plus guère de problème d'unité et donc d'identité dans la composante interne du parti. L'échec de l'accord du Lac Meech ne pouvait que renforcer cette identité, en resserrant plus encore les liens entre les alliés, contre les rivaux de l'extérieur.

Les deux principaux partis du Québec ayant dans l'espace extra-sociétal un peu les mêmes rivaux, ils étaient amenés, comme le veut l'adage posant que les ennemis de nos ennemis sont nos amis, à s'allier entre eux contre ces rivaux. La création de la commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec a été la principale manifestation de cette alliance conjoncturelle.

Contre les groupes nationalistes qui voulaient plutôt des états généraux, les deux partis s'entendent alors pour créer plutôt une commission parlementaire élargie. Les principaux alliés des deux partis dans la composante gouvernementale, soit les milieux d'affaires dans le cas du Parti libéral et les milieux syndicaux dans le cas du Parti québécois, ont droit à la représentation la plus nombreuse. Il y a quatre représentants de chacun de ces deux groupes. Le Parti libéral et le Parti québécois finissent par s'entendre pour que les autres membres extérieurs à l'Assemblée nationale se partagent à peu près également entre les tendances exprimées par les deux partis. Les deux représentants des partis fédéraux, le conservateur et le libéral, sont plutôt alliés des libéraux provinciaux, mais Lucien Bouchard du Bloc québécois est allié du Parti québécois. Le président du mouvement Desjardins, les deux présidents des unions de municipalités et celui de la Fédération des commissions scolaires apparaissent comme neutres au départ, alors que le président de l'Union des artistes est un souverainiste.

Un peu avant que soit mise en place la commission, présidée conjointement par Michel Bélanger et Jean Campeau, deux anciens hauts-fonctionnaires du Québec devenus présidents d'institutions financières, le Parti libéral avait créé à l'intérieur de lui-même un comité, présidé par un juriste, Jean Allaire, pour redéfinir sa propre position constitutionnelle.

Les partis suite aux rapports Allaire et Bélanger-Campeau

Retour à la table des matières

Le rapport Allaire et celui de la commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec ont proposé une stratégie de maniement des liens politiques qui est à peu près la même, dans des contenus différents.

Au moment du référendum de 1980, puis dans certaines péripéties des négociations constitutionnelles qui ont suivi, ainsi que dans la présentation des cinq conditions du Québec qui ont mené à l'accord du Lac Meech, en 1987, les Québécois par la voix de leur gouvernement ont manifesté qu'ils voulaient maintenir des liens d'alliance avec « le reste du Canada ». La non-ratification de l'accord du Lac Meech, les sondages qui ont montré que les Canadiens hors du Québec n'y étaient pas majoritairement favorables ainsi que des manifestations d'intransigeance (drapeau du Québec piétiné, municipalités ontariennes qui rejettent le français) ont dramatisé une situation où l'autre partie au débat (si on la considère de façon très agrégée) opposait la rivalité aux offres d'alliance venant du Québec.

A travers les recommandations du rapport Allaire et du rapport Bélanger-Campeau le message suivant était envoyé à cette autre partie : nous vous demandons de manifester que vous êtes des alliés d'ici la fin de 1992 en nous faisant des propositions acceptables, sinon nous demanderons aux électeurs du Québec d'affirmer leur rivalité envers vous en consacrant la rupture de ces entités jusqu'à ce jour officiellement incluses l'une dans l'autre que sont le Québec et le Canada.

Le rapport de la Commission Bélanger-Campeau, plus que celui du comité Allaire, transmettait ce message. Les présidents recommandaient la création de deux commissions parlementaires, l'une pour l'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté, et l'autre ayant pour mandat d'apprécier toute offre de nouveau partenariat de nature constitutionnelle faite par le gouvernement du Canada, à condition qu'elle lie formellement ce gouvernement et les provinces.

Le projet de loi 150, prévoyant la tenue d'un référendum en 1992 ainsi que la création de ces deux commissions, a été l'occasion d'une division entre les deux principaux partis. Elle a manifesté les différences entre leurs positionnements dans l'espace extra-sociétal de leur composante gouvernementale, mais aussi dans leur composante interne et dans leur composante publique.

Alors que le Parti québécois maintient envers les autres gouvernements et partis du Canada des liens qui sont de rivalité, fondés sur la certitude exprimée publiquement que les offres de réforme constitutionnelle ne sauront satisfaire le Québec, le Parti libéral, par l'entremise de son chef Robert Bourassa, fait alterner l'alliance et la rivalité, en indiquant assez clairement qu'il préférerait l'alliance dans un fédéralisme transformé à la rivalité dans la souveraineté-association.

Ces positionnements sont évidemment fonction des positions des adhérents dans la composante interne. Le positionnement souverainiste du Parti québécois permet de maintenir l'identité unitaire de ses adhérents, favorables à la souveraineté, comme le positionnement mitigé du Parti libéral permet de maintenir tant bien que mal une identité unitaire parmi des adhérents, dont les uns sont fédéralistes et les autres, souverainistes.

Ces positionnements sont aussi définis, de façon plus risquée cependant, en fonction des positions présumées des électeurs dans la composante publique, où les partis sont évalués non seulement à partir de leurs positionnements dans l'espace extra-sociétal, mais aussi à partir de leurs positionnements dans l'espace intra-sociétal.

Si on s'en tient pour le moment à l'extra-sociétal, on peut dire que le Parti québécois fait le pari que les offres venant d'Ottawa ne sauront réparer l'affront fait au Québec par l'échec de l'accord du Lac Meech et les manifestations anti-Québec qui l'ont entouré. Le Parti libéral, au contraire, fait le pari que les efforts faits pour satisfaire aux demandes du gouvernement du Québec en vue d'un fédéralisme plus « efficace » seront appréciés par les électeurs qui sont des souverainistes « mous », surtout si on fait valoir les risques économiques que comporte la souveraineté.

Qu'en sera-t-il quand viendra le temps des prochaines consultations populaires, au Québec, élection ou référendum? Nous allons proposer quelques scénarios à cet égard avant de conclure sur ce qui est constant dans le dispositionnement des partis l'un par rapport à l'autre.

Référendum ou élection : quelques scénarios

Retour à la table des matières

Au moment où nous écrivons ces lignes (été 1991), les plus récents sondages d'opinion publique viennent compliquer la stratégie des partis. Le Parti québécois insiste pour qu'il y ait référendum, en 1992, mais l'appui des électeurs à la souveraineté décroît dans les sondages. Le Parti libéral semble préférer une élection référendaire, mais il est derrière le Parti québécois, quand on demande aux électeurs comment ils ont l'intention de voter aux prochaines élections.

En plus des positions constitutionnelles des partis, il y a au moins deux autres considérations dont il faut tenir compte, si on cherche à prévoir le résultat d'une élection ou d'un référendum, en 1992 : le positionnement des partis sur les problèmes gouvernementaux autres que le problème constitutionnel, et le résultat d'éventuelles élections fédérales, qui se dérouleraient avant l'élection ou le référendum québécois de 1992.

Dans cette optique on peut imaginer quatre scénarios, deux où il y a élection et deux où il y a référendum, l'une ou l'autre de ces consultations populaires survenant avant ou après les prochaines élections fédérales.

Un premier scénario est celui où il y a élection plutôt que référendum au Québec, avant les élections fédérales sur le plan canadien. Des propositions de réforme constitutionnelle sont faites par le gouvernement du Canada. Elles sont étudiées par la commission parlementaire spéciale chargée de ce faire, qui les juge intéressantes mais insuffisantes. Le Parti libéral prend prétexte de cela pour déclencher des élections, où il demande à la population de lui donner un nouveau mandat, en particulier pour obtenir des offres plus intéressantes de la part du gouvernement du Canada. On peut imaginer des variantes de ce scénario, selon que les offres venant d'Ottawa sont jugées plus ou moins satisfaisantes par rapport aux conditions posées par le Québec. De plus, il est bien évident que la

satisfaction, à ce moment, des électeurs face au gouvernement libéral pourra être déterminante. Si cette satisfaction n'est pas très grande et que les offres d'Ottawa sont jugées peu intéressantes, il y a de fortes chances que le Parti québécois gagne les élections, les électeurs estimant majoritairement que ce parti est le plus apte à gouverner le Québec et à mettre une pression supplémentaire sur le gouvernement du Canada et ceux des autres provinces. Étant donné que le premier ministre du Québec et chef du Parti libéral préfère sans doute l'élection au référendum, son gouvernement cherchera certainement d'ici les élections à prendre des décisions qui accroîtront la satisfaction des électeurs envers lui, en espérant par ailleurs que la récession économique prendra fin. Les décisions prises en juin 1991 sont à cet égard ambivalentes. Le gouvernement a cherché à éviter la confrontation avec les médecins. Il a par contre maintenu la ligne dure avec le monde municipal, probablement parce qu'il y avait là des enjeux financiers sur lesquels il ne voulait pas revenir, étant donné l'importance qu'il accorde à sa « bonne » gestion des finances publiques.

Dans un deuxième scénario il y a toujours élection plutôt que référendum au Québec, mais elle survient après les élections fédérales. Le gouvernement libéral à Québec sera d'autant plus tenté par ce scénario que les offres venant d'Ottawa apparaîtront peu satisfaisantes au Québec, et que le Parti libéral sera devancé par le Parti québécois dans les sondages, le gouvernement Bourassa recueillant un taux de satisfaction relativement peu élevé. Étant donné que le gouvernement conservateur à Ottawa peut difficilement prolonger son mandat au-delà de 1992 (les pressions pour qu'il déclenche des élections deviendraient irrésistibles), le chef du gouvernement du Québec pourra alors prendre prétexte des élections fédérales pour reporter les élections provinciales en 1993, soit à l'échéance normale de quatre ans, les dernières élections s'étant déroulées en 1989. Cette manœuvre du Parti libéral pourrait lui être profitable si, comme prévu, le Bloc québécois fait élire plusieurs de ses candidats au Québec, le Reform Party ayant lui aussi beaucoup de succès. Il y aurait alors formation d'un gouvernement minoritaire. Il se peut que dans la situation d'incertitude qui serait ainsi créée sur la scène fédérale, les électeurs du Québec préfèrent collectivement s'en remettre au Parti libéral plutôt qu'au Parti québécois pour poursuivre les débats constitutionnels. Si, au contraire, le Parti libéral du Canada réussissait à former seul le prochain gouvernement fédéral (ce qui apparaît improbable à l'heure actuelle), les chances du Parti québécois seraient bien meilleures. Même dans le cas d'un gouvernement minoritaire à Ottawa, il est loin d'être exclu que le Parti québécois puisse gagner des élections provinciales venant après des élections fédérales, à supposer que le gouvernement libéral à Québec soit très impopulaire dans l'espace intra-sociétal et qu'il apparaisse trop faible dans les négociations constitutionnelles.

Le troisième scénario est celui d'un référendum québécois survenant avant les élections fédérales. Deux motifs différents pourraient amener le gouvernement libéral à procéder ainsi. Premièrement, si les sondages continuaient de montrer que l'appui à la souveraineté décline, le Parti libéral pourrait être tenté d'en profiter pour organiser un référendum où les électeurs auraient à choisir entre les propositions d'Ottawa et une conception radicale de la souveraineté, que le Parti québécois serait condamné à défendre. Deuxièmement, si au contraire l'appui à la souveraineté demeure majoritaire et que les offres venant du gouvernement du Canada apparaissent nettement insatisfaisantes, le Parti libéral pourrait proposer une question référendaire demandant aux électeurs d'approuver une autonomie politique très étendue pour le Québec, de façon à relancer les négociations sur la base d'une légitimité populaire incontestable. Là encore, la situation serait difficile pour le Parti québécois qui, même s'il s'opposait à l'idée d'autonomie, au nom de ses positions souverainistes, pourrait difficilement recommander de voter non. S'il le faisait, la position du Québec serait affaiblie, ce qui pourrait être reproché au Parti québécois, lors des élections provinciales qui suivraient. Même s'il gagnait ces élections, le Parti québécois risquerait alors de se trouver handicapé dans ses négociations en vue de la souveraineté. A moins que le Parti libéral soit battu au référendum et que ce résultat soit interprété comme le refus par les électeurs du Québec d'une position qui n'était pas assez souverainiste. On peut cependant penser que Robert Bourassa prendra les précautions nécessaires pour que cela n'arrive pas.

Dans un quatrième et dernier scénario le référendum arrive après des élections fédérales qui donnent un gouvernement, tout probablement minoritaire, dirigé par le Parti libéral ou encore le NPD. Dans cette conjoncture, on peut penser que le référendum québécois serait utilisé par le gouvernement Bourassa pour approuver une position très autonomiste du Québec, même si elle n'allait pas jusqu'à la souveraineté. On se retrouverait alors dans une situation très proche de la deuxième variante du scénario précédent, avec toutefois de bien meilleures chances pour le Parti québécois de gagner les élections qui suivraient, beaucoup d'électeurs considérant qu'il vaut mieux opposer ce parti que le Parti libéral au nouveau gouvernement d'Ottawa, qu'il soit minoritaire ou non.

Ce ne sont là que des scénarios. Ils reposent évidemment sur des connaissances imparfaites et qui sont à la merci d'événements qui pourraient en modifier la logique, comme par exemple la démission éventuelle du premier ministre Bourassa, et une course au leadership chez les libéraux. Retenons qu'il n'est pas évident que le Parti libéral ait avantage à opter pour une élection plutôt que pour un référendum, même si c'est là, semble-t-il, sa préférence. À l'inverse, il n'est pas évident que le Parti québécois trouve son avantage dans le référendum qu'il réclame, plutôt que dans une élection qui viendrait avant ce référendum. Quittant ces spéculations fragiles, nous voudrions, en terminant, revenir sur un terrain plus solide et montrer que le positionnement actuel des partis sur la question constitutionnelle reproduit un maniement des liens politiques qui, dans ses traits généraux, est une constante du système des partis provinciaux au Québec.

Conclusion: un dispositionnement constant

Retour à la table des matières

Comme nous avons voulu le montrer dans ce chapitre, c'est par le maniement des liens politiques que les partis cherchent à se donner une identité unitaire dans leur composante interne, une représentativité pluralitaire dans leur composante publique et une autorité décisive dans leur composante gouvernementale. Le maniement de ses liens politiques définit le positionnement d'un parti par rapport au positionnement de partis concurrents, si bien qu'on peut parler de dispositionnement pour décrire les positionnements respectifs des partis. Au Québec, le dispositionnement que nous avons constaté à propos des débats constitutionnels récents vient illustrer une structuration des liens politiques qui est constante depuis les années 1930, même si les acteurs changent ainsi que les enjeux qui motivent leur action.

Dans l'espace extra-sociétal de la composante gouvernementale le Parti libéral a presque toujours entretenu un lien d'alliance avec un des partis fédéraux. Ce fut longtemps avec le Parti libéral du Canada, même si de plus en plus dans les années 1970 et 1980 ce lien d'alliance a été mêlé de neutralité. Depuis 1985, c'est plutôt avec le Parti conservateur de Brian Mulroney que les libéraux sont alliés, même si cette alliance est tempérée de neutralité et parfois même de rivalité. Ni l'Union nationale, ni le Parti québécois n'ont entretenu de telles alliances. Il leur est arrivé d'en avoir, de façon conjoncturelle, avec des partis fédéraux. Il y a eu des pactes électoraux secrets entre l'Union nationale et les libéraux fédéraux, et le Parti québécois a été l'allié du Parti conservateur au début des années 1980. Cependant la rivalité et la neutralité du Parti québécois envers les partis fédéraux ont été des traits plus constants.

On retrouve dans l'espace intra-sociétal un peu la même opposition. Le Parti libéral, d'une part, est traditionnellement l'allié des milieux d'affaires, qui sont des intervenants centrifuges par rapport à la société québécoise. L'Union nationale puis le Parti québécois, d'autre part, sont traditionnellement les alliés des milieux nationalistes, davantage centripètes par rapport au Québec. Les milieux syndicaux présentent un cas plus ambivalent à cet égard. Ils étaient les rivaux de l'Union nationale parce que le gouvernement de ce parti leur était contraire, mais ils sont devenus les alliés du Parti libéral puis du Parti québécois quand ils se sont mis à retirer des avantages du gouvernement du Québec.

Dans le maniement de ses alliances, rivalités et neutralités le Parti libéral apparaît donc comme un parti plutôt extroverti, proche des acteurs politiques qui ont avantage à une société qui se nourrit de l'extérieur et se protège contre un trop grand enfermement à l'intérieur, alors que le Parti québécois, comme l'Union nationale avant lui, apparaît plutôt introverti et proche des acteurs politiques qui cherchent plutôt à nourrir la société de l'intérieur et à la protéger contre les menaces de l'extérieur.

Cette opposition explique, en partie tout au moins, les appuis changeants des partis dans leur composante publique. Les situations qui, à cet égard, sont les plus favorables à un parti sont celles où, ses propres liens politiques étant valorisés, y compris les liens qui contribuent à l'identité unitaire à l'intérieur du parti, ceux de son adversaire sont ou bien dévalorisés ou bien annulés, s'ils sont valorisés, par un maniement stratégique qui consiste à en établir de semblables. On peut expliquer ainsi, en guise d'illustration, la victoire très majoritaire du Parti libéral sur l'Union nationale en 1962. L'identité unitaire du Parti libéral est alors plus grande que celle de l'Union nationale qui demeure divisée, suite à la lutte au leadership qui a opposé Johnson et Bertrand, en 1961. Dans l'espace extra-sociétal l'alliance entre les deux partis libéraux est plutôt valorisée, suite à la déconfiture du gouvernement Diefenbaker, de 1958 à 1962. Dans l'espace intra-sociétal, le gouvernement libéral, par son engagement à nationaliser les compagnies d'électricité, annule l'avantage traditionnel qu'a l'Union nationale dans les milieux nationalistes et chez les électeurs sensibles aux réactions de ces milieux. Par contraste, la défaite du Parti libéral aux mains du Parti québécois, en 1976, s'explique par la dévalorisation des liens des libéraux avec les milieux d'affaires, suite en particulier aux scandales entourant la construction du stade olympique. Il y a aussi la dévalorisation des liens du Parti libéral du Québec avec le Parti libéral de Pierre Trudeau, qui donne l'impression de trop dominer les libéraux provinciaux, contrairement à l'exigence de co-puissance dont nous avons parlé plus haut. Enfin la défaite du Parti québécois, en 1985, s'explique par ses divisions internes, mais surtout par la transformation des liens d'alliance envers les syndicats en liens de rivalité, dans le but de réduire les salaires des employés du secteur public. La présence d'un gouvernement conservateur, à Ottawa, avec qui et les péquistes et les libéraux du Québec sont les quasi-alliés, place le Parti libéral en meilleure position qu'en 1976 et 1981.

Dans cette optique, le parti qui l'emportera sur l'autre lors de la prochaine consultation populaire, au Québec, sera celui qui aura l'avantage dans les perceptions qu'auront les pluralités d'électeurs. Ces perceptions porteront sur les liens internes aux partis, sur les liens de ceux-ci avec les autres gouvernements ou partis du Canada, et sur les liens des partis, internes à la société québécoise, avec les acteurs qui interviennent, d'une façon qui est jugée bénéfique ou maléfique, dans les processus de gouverne.

A l'heure actuelle on peut prévoir que le maniement des liens internes au parti et des liens intra-sociétaux sera plus difficile pour le Parti libéral que pour le Parti québécois. Le Parti libéral aura donc à faire en sorte que les enjeux extrasociétaux soient les plus déterminants et que les liens d'alliance qui viendront illustrer ses positions fédéralistes soient davantage appréciés que les liens de rivalité qui viendront illustrer les positions souverainistes du Parti québécois.

Fin du texte